



S E R M O N

S U R L A

SECTION XXXIV.

D U

C A T E C H I S M E.

De la nécessité de la Prière & de son Objet.

L'Homme désirant naturellement d'être heureux, & se voyant dénué des choses nécessaires à la félicité, est contraint de sortir, par manière de dire, hors de soi & de s'adresser à d'autres plus riches, pour trouver en eux ce qu'il n'a pas en lui-même; Outre les hommes, ses prochains, sans l'aide & communication desquels sa vie seroit très-imparfaite, il a encore recours à des puissances plus grandes & plus éminentes que celles qu'il voit sur la terre; & pour obtenir leur faveur, il leur présente ses *prières*; car il lui est aisé de reconnoître qu'il y en a quelqu'une au monde, quand mêmes
il

il n'en auroit d'autre preuve que ce désir ardent d'être heureux, que la nature, cette sage & prévoyante Ouvrière, ne lui a pas gravé dans le cœur en vain, pour le travailler inutilement. Ajoutez à cela qu'il voit assez par l'expérience, que pour acquérir les choses, & en tirer de l'usage, il ne suffit pas d'y employer les moyens convenables, y ayant une certaine force secrète qui se mêle si avant dans la dispensation de toutes choses, que c'est plutôt son efficacité qui les fait réussir, que les vertus & les qualités-mêmes qui sont en elles.

Les hommes ont donc jugé nécessaire d'avoir recours à cette secrète & inconüe force, comme au premier & souverain ressort de leurs affaires, l'appellans les uns, *Fortune*, par une extrême erreur, les autres, *Nature*, & la plûpart, *Divinité*. C'est un mouvement commun à tous les hommes, ne se trouvant aucune nation, tant soit peu polie & civilisée, qui n'invoque quelque vertu surintendante de sa vie, jusques-là que les irreligieux-mêmes ne peuvent s'empêcher de la reconoitre, implorans son secours, quand ils se trouvent surpris de quelque danger; Car comme l'homme conclut presque naturellement, qu'outre ce qu'il voit

voit au monde, il y a quelque nature invifible qui conduit l'Univers, n'étant pas poffible que ce bel ordre qui y paroît fe conferve de foi-même ; auffi reconoit-il par la même lumière, que cette Effence-là eft bonne & puiffante, d'où vient qu'enfuite il prend la hardieffe de s'adreffer à elle, & de la prier.

Je ne veux apporter d'autres preuves de cette verité que les *Rituels* & les *Breviaires*, des Religions de l'Univers, foit anciennes, foit modernes, qui toutes ont enfeigné à leurs devots des *Prières* & des *Litanies*, pour appaifer la colere de la Divinité qu'ils reconoiffent, & gagner fa faveur & fes bonnes graces ; d'où paroît, ce me femble affez clairement, ce que dit nôtre *Catechifme* dans la *Section* que vous venez d'entendre, que l'*Inuocation de Dieu* fait une partie de fon fervice ; car les hommes n'ont pas erré en ce qu'ils ont crû qu'il eft neceffaire de prier, mais feulement en ce qu'ils n'ont pas prié celui qu'il falloit prier, ni de la manière qu'il eft convenable de le prier. Ayans donc jufques ici, fuffifamment traité des deux premières *Parties* de l'honneur que nous devons à Dieu, favoir la *Foi* & la *Sanctification*, il faut que félon l'ordre du *Catechifme*

techisme, nous venions à la *troisième* qui est la *Prière*.

Cette matière, selon son mérite, sera examinée amplement dans les Sections suivantes où nous aurons à disputer des conditions & du sujet de la *Prière*. Pour ce coup, afin d'exposer la première *Section* que le Catechisme y a employée, nous dirons *premièrement* quelle est la *Prière* dont nous voulons parler; *Secondement*, si c'est une chose nécessaire en la Religion; *en troisième lieu* nous traiterons de son objet, & considererons à qui nous la pouvons & devons légitimement adresser.

Les *deux* premiers articles n'ont que peu ou point de difficulté, c'est pourquoi nous les expedierons brièvement, afin d'avoir plus de loisir d'insister sur le *troisième* que nos *Adversaires* ont merveilleusement embrouillé par leurs erreurs. Pour le *premier* donc je dis, que nous ne parlons pas ici des *Prières* que nous faisons tous les jours aux hommes dans la vie commune, & par lesquelles les *petits* demandent l'assistance des *Grands*, les *ignorans* l'instruction des *Sages*, les *pauvres* l'aumône des *riches*, les *coupables*, le pardon & la grace de *ceux qu'ils ont offensé*.

Nous

Nous avoïons que ces *Prières* sont legitimes & fondées sur l'institution de Dieu-même ; car comme le Seigneur fait couler les fontaines, afin que nous y puisions de l'eau pour nôtre usage ; comme il fait germer l'herbe & croître les fruits sur la terre, afin que nous les y cueillions, & nous en servions ; comme il fait luire son Soleil & ses Astres dans les Cieux , afin que nous jouissions de leur lumière, de même entre les hommes il remplit les uns de sagesse & de conseil, il donne aux autres des richesses ou de l'autorité, afin que nous-nous pourvoyons vers eux, si nous avons besoin de ce qu'il y a mis. Soyez donc prontos & faciles à ceux qui vous demandent, vous souvenans que les biens que vous possédez vous ont été donnez pour en faire part à vos prochains, & que quelque abondans que vous puissiez être, vous ne laissez pas d'avoir besoin des autres en diverses manières.

Et quant à vous qui avez recours à autrui, faites-le convenablement, ne lui demandans jamais rien qu'il ne vous puisse donner, sans offenser vôtre commun Créateur ; s'il vous refuse vos demandes, supportez-le avec patience, s'il vous les accorde,

rece-

recevez leurs bienfaits avec gratitude , & pensés que c'est outrager Dieu de ne point savoir de gré à ses créatures , des biens qu'il nous a communiqués par leur main.

Mais la *Prière* dont nous parlons est celle que l'homme adresse à une nature qu'il reconoit être au dessus de ces causes prochaines qui nous touchent , que nous voyons & reconoissions clairement dans l'ordre du monde. *Par exemple* , nous voyons que les Magistrats dans la Société civile garantissent les opprimés & rendent à chacun ce qui lui appartient, que les Rois conservent la vie & la liberté de leurs sujets , cela se touche à la main , ce sont des causes prochaines & toutes visibles.

Mais nous appercevons encore qu'il ya quelque autre cause Superieure qui préside sur ces choses en telle sorte , que si elle n'agit sur les cœurs des Rois & des Magistrats, & ne les éclaire, adresse & benit , il leur sera impossible d'exécuter tels effets. Ainsi nous savons que la vivacité de l'esprit , la force de la memoire, l'industrie d'un habile Maître sont les causes communes & prochaines qui mettent la science dans l'esprit de l'homme. Mais nous reconoissions aussi qu'il y a au dessus de tout cela une
cer-

certaine autre cause supérieure, qui donne ces bonnes qualitez aux hommes, & qui les aiant données, en conduit & dispense la rencontre & l'usage; Mais la *prière* dont il est ici question, n'est pas celle que nous adressons à ces prochaines & secondes causes, de la main desquelles nous voyons immédiatement sortir les effets, mais celle que nous présentons à cette autre Cause supérieure, sans la surintendance & benediction de laquelle nous croyons que les forces des autres choses seront nulles, & leur emploi vain & inutile.

D'où paroît ce que dit nôtre Catechisme qu'il y a une tres-grande difference entre les *prières* & requêtes que nous faisons communément aux hommes, & celle dont il est ici question; car quant aux hommes, nous ne les regardons que comme causes dernières & dépendantes d'une autre vertu supérieure dont-ils sont comme les Ministres & les Instrumens; au lieu que nous nous adressons à cette Puissance supérieure, comme à la principale cause, & en la main de laquelle réside principalement nôtre bien. Or que cette sorte de *Prière* soit nécessaire dans la Religion, outre ce général consentement de toutes les na-

tions , par nous représenté ci-dessus , il paroît encore par la considération de la chose-même ; car s'il y a quelque cause supérieure , outre celles que nous voyons au monde , qui conduise & gouverne les choses dont nous avons besoin , comme les plus barbares-mêmes n'en ont jamais douté , qui ne voit qu'il est de nôtre devoir de nous adresser à elle en nos necessitez , pour lui demander les biens que nul ne nous peut donner , sans sa volonté & autorité ?

Et il ne faut point ici alleguer qu'étant doiïée , comme elle est , d'une souveraine intelligence & bonté , elle voit assez nos besoins d'elle-même , & a assez d'inclination à y pourvoir , sans que nous lui adressions nos prières ; Car ce que nous la prions n'est pas pour lui rien apprendre , ou pour aucun intérêt qui la regarde , mais bien pour nous aquiter de nôtre devoir , la prière étant un hommage nécessaire que nous lui rendons , par lequel nous reconoissons clairement que c'est de sa main que dépend nôtre bien ; d'où vient que le Seigneur Jesus , le souverain Prophète du genre humain , nous a tres-soigneusement recommandé ce devoir * *Veillez & priez*, dit-il , que
 vous

* *Matth. 26. 41.*

vous n'entriez en tentation ^a Demandez & il vous sera donné ^b Il faut toujours prier & ne se relâcher point ; Et son Apôtre, ^c soyez perseverans en oraison, dit-il, & ailleurs Priez sans cesse ; & encore dans un autre lieu, ^d Priez en toutes sortes de prières & requêtes en tout tems, en esprit, & veillez à cela avec toute perseverance. Ne m'allégue donc point, si tu es Chrétien, qu'il semble que la Priere soit superflue ; Il n'y a rien de moins superflu, que ce que nous ordonne nôtre Maître. Pratiquez-la, & vous verrez qu'elle est utile & salutaire.

Mais direz-vous, Dieu n'a t-il pas ordonné de nous & de nôtre salut ? Certes Christ le savoit, & il en étoit bien plus assuré que nous, Saint Paul pareillement, celui-là même qui nous l'a appris, & néanmoins ils ne laissent pas de prier ; Ne presumez point, je vous prie, d'être plus sages qu'eux. Pensez que Dieu fait bien accorder en la lumière de son éternelle sagesse, les choses qui vous semblent contraires dans l'obscurité de vôtre ignorance ; car en effet quelle est vôtre impertinence de vouloir ôter l'usage de la Priere, sous ombre

M m 2

^a Luc 11. 9. ^b Chap. 18. 1. ^c 1. Thessal. 5. 17.

^d Ephes. 6. 18.

de l'immuable fermeté de la *Predestination Divine* ? Ne voyez-vous pas qu'à ce conte il nous faudra aussi abolir l'usage de tous les autres moyens nécessaires à la vie naturelle & spirituelle ? Car quelque autre fou dira aussi de la même manière ; Puisque Dieu en a ordonné , de quoi me servira-t-il de manger & de boire , de dormir & de m'exercer , pour me conserver sur la terre ? de lire , d'apprendre , de méditer de croire , de faire de bonnes œuvres pour parvenir au Ciel ? Ignorant que tu es ! ne vois-tu pas que ce même Dieu qui a ordonné les fins des choses , en a aussi ordonné les moyens ? & que la *Prière* est l'un de ces moyens , même l'un des plus propres & des plus nécessaires ? Loin donc que le soin que Dieu a daigné prendre d'ordonner de nôtre salut nous doive faire négliger la piété , qu'au contraire c'est cela-même qui nous la doit recommander , étant impossible , sans la *Prière* , de parvenir à ce salut que nous désirons , ni d'obtenir les choses qui y conduisent.

Posons donc ce que nous venons de prouver , que la *Prière* , telle que nous l'avons généralement représentée , est une chose nécessaire dans la Religion , il reste
que

que nous considérons maintenant quel est l'objet à qui elle doit être adressée. Notre *Catechisme*, conformément à la raison & à l'Écriture, nous enseigne que c'est Dieu; car puis que le but de la *Prière* n'est autre que d'obtenir la délivrance des maux dont nous sommes, ou pressés ou menacés, & la possession des biens requis pour nous rendre heureux, qui pouvons-nous *prier* plus convenablement, par la confession de tous les hommes, que celui qui est la source inépuisable des biens? qui tient sous sa main toutes les choses du monde, & les dispense selon sa volonté; qui seul, malgré les forces de tout l'Univers, nous peut donner & conserver le souverain bonheur, & sans lequel les forces de tout l'Univers jointes ensemble, ne nous peuvent faire aucun bien.

Peut-être semblera-t-il mal convenable que de misérables vers de terre, souillés & tachés de péché, aient la hardiesse d'ouvrir la bouche devant une si haute & si redoutable Majesté, & de tant présumer d'eux-mêmes, que de lui demander qu'elle daigne tourner ses saints yeux sur nous, pour s'occuper du soin de nos menuës affaires qui lui sont infiniment moins qu'à nous, les tours

& les détours , les fêrus & les grains des moindres fourmis.

Mais, ô hommes , tant d'amour & de bonté que Dieu verse continuellement sur vous, d'une main infiniment libérale, vous doit ôter cette apprehension; car pourquoy ne croirez-vous pas que cette même bonté qui l'a mû à vous faire, lors que vous n'étiez point, & à vous nourrir & élever, depuis qu'il vous a formez, ne le porte encore à écouter votre voix & vos prières? Si vous confiderez ce qu'il fait tous les jours pour vous, combien puissamment & sagement il vous pourvoit des choses nécessaires à votre vie; comment il fait lever son Soleil & ses astres, pour vous éclairer, germer son pain & meurir les fruits, pour vous nourrir, naître & croître tant d'animaux, une partie pour vous porter & une partie pour vous vêtir, jamais vous n'estimerez qu'il vous dédaigne jusques là que de s'offenser de vos prières, si vous les lui présentez avec respect & humilité.

Oltre les argumens de sa bonté que nous présente la Nature, il nous en assure lui-même dans sa Parole, nous commandant en mille endroits de le prier hardiment, avec promesse, que non seulement il

il ne s'offensera point de cette hardiesse, mais qu'au contraire il l'aura très-agréable, la tenant pour un honneur, & non pour un outrage ^a *Invoque-moy*, dit-il, au peuple du V. T. *au jour de ta détresse, je t'en délivreray & tu m'en glorifieras*; & Jesus-Christ le souverain Docteur du nouveau peuple. *Vous*, dit-il, à ses Disciples, ^b *priez ainsi, notre Père qui es aux Cieux, ton Nom soit santifié.*

Ces deux commandemens se trouvent établis & éclaircis, par l'exemple de tous les fidèles qui ont vécu sous le V. & le N. T. dont les *prières* adressées à Dieu nous ont été enregistrées dans l'Écriture sainte, pour un enseignement authentique du droit que nous avons de *prier Dieu*. En effet il n'y eut jamais de Chrétiens qui en doutassent; nos *Adversaires* de la Communion Romaine, quoi que flottans & chancellans merveilleusement, ne laissent pas néanmoins d'adresser souvent leurs *prières* à Dieu, & d'avoir à toutes heures, *l'Oraison Dominicale* dans la bouche.

D'où paroît combien est vaine je ne say quelle comparaison que leur peuple allégué ordinairement sur ce sujet, que comme l'on ne va à son Roy que par l'entremise de

M m 4

^a *Ps. 90. 15.* ^b *Matth. 6. 9.*

tous les endroits du monde, sans être renfermé dans aucun, & pouvant entendre nos *prières*, sans travail, leur répondre sans lassitude, & sans exposer sa glorieuse & sacrée Majesté à aucun danger, qui ne voit que ce compliment ne doit point avoir de lieu envers lui ?

Je confesse que depuis le péché nous ne pouvions approcher de lui ; Mais qui ne fait, que les pechez qui nous fermoient son oreille ont été expiez par le sang de Jesus-Christ, & qu'appaisé envers le genre humain, par le moyen de cette satisfaction, il lui tend les bras, & le reçoit volontiers en sa grace, nous criant par-tout dans sa Parole, que Christ est nôtre Médiateur & nôtre Avocat ? Mais quand mêmes cette pretendue comparaison éloigneroit les *prières* des autres hommes du Trône de Dieu, il est toujours constant qu'elle ne pourroit pas nous empêcher de nous adresser droit à lui ; car bien que les autres sujets d'un Prince ayent besoin de la faveur de ses Ministres & Officiers pour lui présenter leur requête, ses Domestiques au moins & ses enfans peuvent aller droit à lui. Or les Chrétiens sont Domestiques de Dieu & ses enfans, frères de son Fils unique, os de ses os & chair de sa

fa chair; Soit donc conclu, selon la lumière de la raison, l'autorité des Ecritures, le consentement de tous les Chrétiens qui ont jamais été, que Dieu le Créateur & Redempteur du monde est celui auquel nous pouvons & devons adresser nos prières.

Nos *Adversaires* de l'Eglise Romaine en demeurent d'accord avec nous, ils ajoutent seulement, qu'outre ce grand Dieu Tout-puissant, il est utile d'invoquer aussi les Anges & les Esprits consacrés des Saints trépassés, le pratiquans très-exactement ainsi, & ayans continuellement les noms de la *Sainte Vierge* & des autres Saints en la bouche; Et pour bien entendre leur sentiment, il faut savoir qu'ils confessent, qu'il n'est pas permis de les reconnoître ^a comme auteurs des Bénéfices Divins, ni de leur demander en cette qualité la grâce, ou la gloire, ou les moyens appartenans au salut. Ils avouënt encore, qu'il ne faut pas croire qu'ils intercédent immédiatement pour nous envers Dieu; mais que tout ce qu'ils obtiennent pour nous leur est accordé par Jesus-Christ, posans ensuite

^a *Concil. Trid. sess. 25.*

^b *Bellarmin. de Sanct. Beat. l. 1. c. 17.*

te qu'ils ne doivent être priez, sinon seulement de faire cela-même que nous faisons, c'est-à-dire, de *prier Dieu* pour nous ; & finalement il faut remarquer que les prier même de la sorte, avec toutes ces modifications, non comme auteurs ni comme Principaux Intercesseurs, mais seulement comme personnes qui se joignent à nous, pour prier ensemble avec nous, les prier, dis-je, de la sorte, n'est pas néanmoins une chose nécessaire, & de laquelle on ne se puisse passer, pouvant suffire à salut, en parlant absolument de prier Dieu seul ; mais que c'est une chose utile, & qui peut être pratiquée sans peché & avec fruit.

Voilà, ce me semble, leur opinion, autant que je l'ai pû comprendre, non certes par leur pratique, qui va bien plus loin, mais par leur *Concile* & par leurs autres Livres. Et parce que nous n'estimons pas de la pouvoir recevoir en bonne conscience, ils déclament contre nous, & nous accusent de mépriser les Saints, surquoi je proteste d'abord, que c'est une calomnie ; car Dieu sait que nous honorons les Saints, & que nous leur rendons tout le respect qui se peut & doit légitimement ; leur mémoire nous est très-chère & très-précieuse ; Nous admira-

rons

rons les graces dont ils étoient revêtus, leurs glorieux exploits, pour l'avancement du Règne de Jesus-Christ, leurs souffrances ou leurs actions. Nous les célébrons très-volontiers, par nos louanges, & nous rendons grâces à nôtre Seigneur d'avoir fait & santifié par son Esprit, de si excellens Vaisseaux de sa gloire. Nous-nous les proposons, & à nos peuples, comme des exemples d'une singulière santification, pour les avoir souvent devant les yeux, & tâcher d'exprimer en nous quelque image de cette innocence, pureté & charité qui reluisoient en eux ?

Est-ce là en conscience, mépriser & deshonorer les Saints ? Nous avoions bien ingénûment, que si c'est deshonorer un homme de ne pas lui donner la gloire que nous estimons n'appartenir qu'à Dieu, ou de ne pas parler à lui, après sa mort, il est vrai que nous sommes coupables ; Mais avant que de prononcer nôtre condamnation, il faut montrer, par de bonnes & valables raisons, que nous sommes obligez à prier les Saints trépassés, ce que nos *Adversaires* sont si éloignez de faire, qu'ils n'osent pas mêmes l'entreprendre, disans seulement qu'il est bon & utile, bien que non nécessaire de leur rendre un tel devoir. Je

Je dis donc *premièrement*, que quand même il seroit honête, & mêmes utile en quelque façon, d'invoquer les Saints, ce qui n'est pas, néanmoins puisqu'il n'est pas nécessaire, comme ils l'avouënt, il seroit meilleur en ce tems de l'omettre que de le faire; La raison est que quand une chose de laquelle on se peut passer cause quelque grand mal par l'abus qu'en font les hommes, bien que l'on puisse recueillir de son légitime usage quelque utilité, il est de la prudence d'ôter plutôt la chose, pour éviter le mal, que de la laisser pour avoir un tel bien, l'un étant beaucoup plus nécessaire que l'autre, puisque l'on peut obtenir le salut, sans un bien non nécessaire, & que l'on ne peut éviter la damnation avec un mal scandaleux.

Par exemple, le Serpent d'airain étoit utile autrefois en *Israël*, parce que c'étoit un monument de la bonté de Dieu & une preuve de sa puissance, qui n'eût pas été gardé, s'il n'eût servi à quelque chose; mais ce n'étoit pas un bien nécessaire, y ayant assez d'autres moyens d'où l'on pouvoit retirer le même usage. Quand donc le Roi *Ezechias* vit que le peuple abusoit de ce Serpent à l'idolatrie, * il le brisa, sans aucun

scru-

2. Rois 18. 4.

scrupule, le bien que l'on pouvoit tirer de son usage n'étant pas comparable à l'horrible mal qui procedoit de son abus.

Or on ne peut nier que la *Prière des Saints* n'est pas absolument nécessaire, le bien que l'on prétend en tirer se pouvant aisément avoir, en priant Dieu directement par Jesus-Christ nôtre Seigneur; Certes quand elle seroit permise, ce qui n'est pas, il la faudroit toujours abolir, vû les grands & insupportables scandales qu'elle cause dans le Monde Chrétien; au deshonneur de Dieu & à la ruine des hommes. Car qui ne voit que la plûpart des *Adversaires* passans leurs propres bornes, déferent aux Saints des *prières* qui selon leurs maximes sont illicites, puisque par leurs prières ils leur demandent, non de prier pour eux simplement, mais de leur donner la grace & les moyens du salut, comme lors-qu'ils prient la Vierge Marie qu'ils qualifient ^a *Mère de grace & de miséricorde, de les défendre contre l'ennemi, & de les recevoir à l'heure de la mort; & quand ils disent que* ^b *c'est elle qui expie nos*

^a *Maria mater gratia, mater misericordia, Tu nos ab hoste proteges & hora mortis suscipe.*

^b *O felix puerpera nostra pians scelera Iure matris Impera Redemptori.*

nos pechez, & la prieut de commander à nôtre Seigneur, selon le droit de mère qu'elle a sur lui; & dans l'hymne des Apôtres, ayant dit que la guérison & la maladie de tous les hommes depend de leur commandement, ils ajoutent, ^a *Guerissez les maladies de nos mœurs & nous rendez les vertus.*

Abus qui sont passez en usage parmi eux, jusques là que l'un des plus Célèbres & plus subtils Docteurs de leurs Ecoles n'a point fait difficulté d'écrire, que ce que le Roi *Affuerus* avoit promis à *Esther*, qu'à sa demande il lui donneroit jusques à la moitié de son Royaume, que cela, dis-je, a été accompli en la ^b *Bienheureuse Vierge*, à laquelle Dieu a laissé la moitié de son Règne, puisque son règne consistant dans le jugement & dans la miséricorde, il lui a transféré la miséricorde, retenant l'administration du jugement. Quelqu'un même, soit *Bonaventure*, soit un autre; (car cela nous importe peu) s'est avisé, par une horrible impiété, de détourner le *Psautier* tout entier à la *Vierge Marie*, changeant le *Nom de nôtre Seigneur* par-tout où il se rencontre,

en

^a *Quorum praecepto subditur salus & languor omnium natura agros moribus nos reddentes virtutibus.*

^b *Gabr. Bil. in Can. Isc. 8.*

en celui de *notre Dame*.

Puisque ces abus & une infinité d'autres semblables ont vogue parmi les plus habiles d'entr'eux, & en quelque façon dans leur service public, jugez quel doit être l'égarément des pensées des particuliers, des femmelettes, du peuple & des paisans. Jugez, quand l'ardeur de la superstition a une fois mis le feu dans leurs cœurs; ce qu'ils estiment & ce qu'ils demandent aux Saints: Je sai bien qu'ils ramèment le plus qu'ils peuvent; ces expressions extravagantes à leur sens.

Mais outre que les gloses sont extrêmement violentes, & qu'à les bien examiner, il se pourroit bien trouver qu'elles sont incompatibles avec les Textes; combien peut y a-t-il de personnes parmi eux, qui pensent à de telles expositions? Qui d'entr'eux n'entend ces paroles comme elles sonnent? Qui ne les prononce en ce sens? Or cependant, selon eux-mêmes c'est une chose illicite & impie de faire de telles *prières* aux Saints.

Ajoutez à cela que le patronage des Saints fait croire à la plûpart, qu'étant aidés & assistés de tant de lieux, par tant de bras & de bouches, qui travaillent & par-

lent continuellement pour leur salut ; moyennant qu'ils les prient avec assiduité, ils ne peuvent manquer d'être sauvés, quelque méchante vie qu'ils mènent d'ailleurs ; Erreur qui se confirme en eux par leurs *fabuleuses legendes*, où ils n'ont point eu de honte de faire favoriser à quelques Saints, des personnes couvertes d'ordure, sous ombre de la devotion qu'elles avoient à leur service ; Opinion mortelle & pernicieuse, comme chacun voit, & qui néanmoins est très-commune parmi leur peuple, comme l'expérience nous l'apprend.

De la même source vient encore cette autre erreur que nous voyons ordinairement en la plûpart du commun parmi eux, d'estimer que les mérites des Saints ont la vertu de santifier & de racheter les hommes. *Ensuite* cette coutume de prier les Saints a tellement échauffé la dévotion que l'on a parmi eux, qu'on leur dédie des Temples & des Fêtes ; on parfume & on encense leurs images, on leur présente des offrandes, on les proméne en *processions*, Actions qu'il est malaisé d'excuser, quelque déguisement que l'on y apporte ; mais du moins pouvons-nous bien dire, que le commun des hommes qui n'est pas exercé aux
distin

distinctions & subtilitez de l'Ecole , les prend pour des choses qui se font, non simplement en memoire des *Saints*, mais à leur honneur & service, estimans que les Temples, les Fêtes, les Autels, les Sacrifices, les vœux qui portent le nom des Saints soient véritablement consacrez à leur gloire; ce que l'Eglise a toujours rejetté comme illi-cite & impie, tels services ne se pouvant rendre qu'à Dieu seul.

Je laisse l'épouvantable abus qui se com-met à ne pas bien choisir les Saints; car oublians les plus anciens & célèbres, & recommandez uniquement dans la Parole de Dieu, ils adressent souvent leurs *prières* à des Saints, ou nouveaux, comme à un *Charles Borromée Archevêque de Milan*, ou inconnus, & de la sainteté, & même de la subsistance desquels on peut douter avec justice, y ayant grande apparence qu'ils n'ayent jamais été au monde, comme un *S. Christophle* & une *Sainte Catherine*, & les *onze mille Vierges*. Puis donc que cette *prière* des Saints a tant scandalizé le Christia-nisme, tant perdu d'ames, tant produit d'a-bus, ne vaudroit-il pas beaucoup mieux, quand mêmes elle seroit permise, ce qui n'est pas, l'abolir que la retaper, puisqu'ils

ne nient pas eux-mêmes que l'utilité qui s'en recueille se peut très-facilement tirer par le moyen des *prières* que l'on presente à Dieu.

Mais je passe encore plus avant ; car quand mêmes elle ne seroit point sujette à tous ces incóveniens, il seroit toujours meilleur de s'en passer, veu le peu de certitude que nous avons qu'elle soit licite. Je suis assuré de faire une chose permise , utile, agreable à Dieu & à ses saints , quand je le prie , car il me l'a commandé tres-expressément , & il m'a promis de m'exaucer, quand je le ferai. Mais si c'est une chose agreable à Dieu & aux Saints d'adresser mes *prières* à d'autres qu'à lui , comment le puis-je savoir , puisque ni Dieu ni ses saints ne me le commandent expressément, en aucun endroit de sa Parole ? Quelle seroit donc mon imprudence de laisser le certain pour faire l'incertain ? Dans les choses douteuses, la sagesse humaine dit que le plus sûr est de n'agir point ; combien plus cela doit-il avoir lieu dans la Religion dont la conséquence est si grande ? Mais pour retrancher toute excuse , je dis *enfin* que cette prétendue *prière* est , non seulement dangereuse , douteuse & incertaine , mais qu'elle est mêmes
illicite

illicite; Car il n'est pas permis de faire aucune chose dont nous ne soyons assurez qu'elle est bonne , selon la maxime de L'Apôtre^a *que ce qui se fait sans foy est peché;* de sorte que quand mêmes une chose seroit bonne dans le fonds , neanmoins si tu doutes qu'elle soit telle , & ne laisses pas de la faire, tu péches.

Or quelle assurance & quelle foi peux-tu avoir , que prier un Ange ou un Saint trépassé soit une chose bonne & conforme à la volonté de Dieu ? La foy dit saint Paul^b *est de l'ouïe & l'ouïe est de la Parole de Dieu.* En quel endroit de la Divine Parole as-tu ouï qu'il faille invoquer les Saints trépassés ? En quelle Loi, en quel Prophete , en quel Evangile, en quelle Épître ? Et si tu ne l'as point ouï , comment le crois-tu ? Et si tu le crois , sans l'avoir ouï , quelle est ta foi, puis qu'il n'y a point de foi que par l'ouïe ? Et si tu le fais sans foi , comment ne péches-tu point en le faisant , puisque ce qui se fait sans foi est peché ?

Certes les livres du Vieux & du Nouveau Testament contiennent divers préceptes touchant la *Prière*, divers exemples, les *Oraisons des saints Patriarches*, du Grand

N n 3

^a Rom.14.23. ^b Rom.10.17,

Legislateur *Moïse*, des *Prophètes* inspirés divinement, du *Psalmistè Royal* le *Maitre* des douces chansons d'*Israël*, d'*Esaië*, de *Jeremie*, d'*Habacuc*, d'*Ezechiel*, de *Daniel*, de la *Bienheureuse Vierge*, de *S. Simeon*, de *S. Elizabeth*, des *Apôtres* les *Docteurs* de l'*Univers*, de *S. Paul* le *Precepteur des Gentils*. En tout cela il ne se trouve, ni commandement ni exemple aucun de prières adressées à d'autre qu'à Dieu. Si elle étoit si utile qu'on la pretend, comment Dieu, si soigneux de nôtre bien, eût-il oublié de nous la prescrire ? Comment tant de ses *Serviteurs* si excellens ne l'eussent-ils point pratiquée ?

Mais j'ajoute encore pour comble, que bien que les principes de cet abus n'ayent été que trop tôt jetté parmi les *Chrêtiens*, néanmoins dans les trois premiers siècles du *Christianisme* dont il nous reste encore quantité d'écrits, ^a il n'en paroît non plus, ni exemple ni enseignement, mais bien du contraire ; car nous lisons expressément en l'un des livres qui nous en restent, composé environ 250. ans après la naissance de nôtre *Seigneur*, ^b qu'il faut adresser toute requête & prière & supplication, & action de grâces

^a *Id. confutetur Porosinus.* ^b *Orig. contr. Cels. l. 5. pag. 239.*

ces au Grand Dieu, qui est sur toutes choses, par le souverain sacrificateur vivant Dieu, & Parole du Pere, savoir, Iesus-Christ nôtre Seigneur, qui est au dessus de tous les Anges. Quelle est donc ta présomption, ô Adversaire, de ne vouloir pas que je me contente des seules prières que Dieu m'a enseignées, dont ses Saints & les premiers fidèles se sont contentés, si je n'y joins de plus des dévotions inconuës, dans ses Ecritures & dans les commencemens de son Eglise?

Or, pour parer à ce coup mortel, ils mettent en avant, non aucun passage des Ecritures Divines, qui commande de prier les Saints trépassés ou les Anges, non, car il n'y en a point. Mais *premièrement* ils disent, que les Saints qui sont au Ciel prient pour nous. Certainement je ne veux pas contester que ces *Bienheureux Esprits*, consoimez, comme ils sont maintenant en charité, ne joignent leurs prières avec les soupirs de leurs pauvres frères, qui combattent ici-bas sur la terre, & qu'en général ils ne leur souhaitent une bonne & heureuse issuë, telle qu'a été la leur, par la grace de Dieu.

Mais je ne puis admettre sans preuve, ce qu'ils ajoutent ensuite, qu'ils prient Dieu pour chacun de nous-autres particuliers,

mêmes pour châque accident particulier qui nous arrive. Il est bien vrai que le Seigneur dit en Jeremie.^a *Quand Moïse & Samuël se tiendroient devant moi, si est-ce que mon affection ne seroit point en ce peuple; Mais ne s'ensuit-il pas tout au contraire de la prétention de nos Adversaires, que donc Moïse & Samuël ne se tenoient pas devant Dieu, pour interceder pour les Juifs? Qui ne voit le sens du Seigneur, que quand mêmes ces saints Prophètes eussent été en la place de Jeremie vivant au milieu du peuple, comme lui, & priant pour le peuple, comme lui, ils n'eussent pû le garantir du châtiment que le Seigneur lui préparoit dans sa colêrie? Aussi-peu pouvons-nous recevoir ce qu'ils présupposent ensuite, que les Saints qui sont dans le Ciel conoissent toutes les particularitez de ce qui nous arrive sur la terre, & qu'ils entendent les prières qu'ils leur adressent en même-tems, de tant de lieux, les concevans mêmes quelquefois du cœur seulement, sans les exprimer de vive voix; car quelle apparance y a-t-il à cela, puisque l'Ecriture nous apprend, que ^b Dieu seul conoit les cœurs, & en général ^c que les morts n'ont plus nulle part au monde en tout ce qui se fait.*

^a Jerem. 15. 1. ^b 1. Rois 8. 39. ^c Ecclesiaste 9. 6.

fait sous le Soleil,^a que quand leurs enfans sont avancés, ils n'en savent rien, & que quand ils sont abaissés, ils ne s'en soucient points; & de *Iosias* particulièrement, qu'étant mort il ne verroit point les maux dont Dieu visiteroit sa posterité & ^b d'*Ezechias* qu'il desiroit que la destruction de *Ierusalem* n'arrivât qu'après sa mort, afin qu'il n'en vît point les particularitez.

Car quant à ce qu'ils opposent, que le mauvais riche étant dans l'Enfer, favoit la mauvaise vie de ses frères qu'il avoit laissés sur la terre, pourquoi eût-il perdu le souvenir d'une chose qu'il avoit veü étant en vie? & pourquoi ne l'eût-il pû apprendre de quelque personne morte depuis lui? comme *Abraham* aussi ce qu'il dit de *Moïse* & des *Prophètes*. Ce qui nous est raconté^c qu'*Elizée* avoit sù, par une particulière révélation, les pensées & les paroles de *Guehazi*, bien qu'absent, induit bien à la verité qu'il n'est pas impossible à Dieu de reveler à un homme l'action ou la pensée d'une personne absente, chose que jamais aucun de nous n'a veü, mais ne prouve pas qu'en effet les Saints établis dans le Ciel voient toutes les particularitez de nôtre vie, ce qui

^a *Iob* 14.20.21. ^b *Esaie* 39.8. ^c *2.Rois* 5.26.

qui est question ; Ainsi vous voyés combien sont vains & foibles tous les fondemens de cette opinion.

Mais il est constant, disent-ils, que Jacob pria un Ange. *L'Ange*, dit-il, *qui m'a garanti de tout mal, benisse ces enfans* ; Certes, quant à cet *Ange*-là qu'invoqua alors *Jacob*, nous ne faisons nulle difficulté de l'invoquer, & mêmes de l'adorer ; car qui ne voit que c'est *l'Ange du Grand Conseil*, *le Fils Eternel de Dieu*, puis que *Jacob* le joint avec Dieu, ou pour mieux dire, exprime & décrit lui-même que c'est Dieu ? *le Dieu devant la face duquel ont marché mes Pères, Abraham & Isâc, le Dieu qui me pait depuis que je suis en être, jusques à ce jour-ici, l'Ange qui m'a garanti de tout mal benisse ces enfans.* Exposition que plusieurs *Saints Pères* & entr'autres *Saint Athanase* & *Saint Cyrille* l'un & l'autre *Archevêque d'Alexandrie*, ne proposent pas seulement, mais la prouvent, la soutiennent, la défendans contre les hérétiques qui entendoient ce passage, comme aujourd'hui nos *Adversaires* d'un *Ange créé* & non du *Fils de Dieu*.

Enfin ils disent, que puisque nous prions nos frères ici vivans sur la terre, de prier Dieu pour nous, il s'ensuit que nous
 pou-

pouvons faire la même requête aux *Anges* & aux *Saints trépassés* ; mais quelle comparaison , je vous prie , de nos frères que nous voyons & qui nous voient , avec lesquels nous parlons & avons un mutuel commerce , avec les *Anges* & les *Saints* dont nous n'entendons point la voix , & dont nous n'avons aucune certitude , qu'à chaque instant que nous leur parlons , ils entendent la nôtre ? si cela a lieu , il faudra donc aussi par conséquent , adresser nos *prières* aux personnes absentes dont nous connoissons la piété , & parler à elles , comme si elles étoient présentes , ce qu'aucun ne peut faire , sans une sottise & une vanité toute manifeste.

Concluons donc , *Chers Frères* , puisque cette prétendue *prière* adressée aux *Anges* & aux *Saints* , n'est fondée ni sur aucun commandement , ni sur aucune promesse , ni sur aucun exemple de l'Écriture , ni sur aucune raison pertinente ; puis qu'elle présuppose plusieurs choses douteuses , incertaines & fausses ; puisqu'elle ne peut avoir aucune utilité que nous ne trouvions très-abondamment en la *prière* adressée à Dieu-même ; puis qu'elle

qu'elle est de tres-dangereuse conséquence , qui porte évidemment les hommes à divers abus & scandales ; que ce seroit à nous , non seulement une imprudence & vanité extrême ; mais mêmes une erreur inexcusable & un mépris visible contre Dieu de la retenir. Contentons-nous donc de *prier* notre Grand Dieu & Sauveur , par son Fils Jesus-Christ notre Seigneur , comme il l'ordonne lui-même , & comme l'ont pratiqué tous les fidèles.

A I N S I S O I T - I L .

S E R M O N